GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

DISPOSITIFS DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT INDUSTRIEL

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Un plan de relance, trois priorités

VERDISSEMENT
~30 Md€

- ✓ **Objectif :** accélérer la conversion écologique de l'économie française
- ✓ **Mesures phares :** rénovation thermique des bâtiments, décarbonation de l'industrie, mobilité verte

INDÉPENDANCE ET COMPÉTITIVITÉ
~35 Md€

- ✓ **Objectif :** favoriser le développement d'activité à forte valeur en France et créer des emplois
- ✓ **Mesures phares :** baisse des impôts de production, soutien à la souveraineté et l'innovation

COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE
~35 Md€

- ✓ **Objectif :** éviter la hausse des inégalités en France
- ✓ **Mesures phares :** accompagnement vers l'emploi des jeunes et des plus vulnérables, dispositifs d'activité partielle et de formation

Un impératif : un suivi rigoureux et transparent

✓ Au niveau national

- Une mission budgétaire unique « Relance » pour 2 ans (2021- 2022),
  pilotée par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance
- Un suivi et un pilotage interministériel,
  notamment pour acter des redéploiements de crédits si nécessaire

✓ Au niveau local

- Des comités de suivi régionaux
  pour informer l'ensemble des acteurs locaux des modalités de mise en œuvre du plan

✓ Avec les entreprises

- Des indicateurs pour suivre l'impact du plan de relance,
  notamment pour les entreprises qui bénéficieront d'aides individuelles directes

Le soutien à l'industrie : une priorité de la relance

France Relance : près de 35 milliards **d'euros en faveur de l'industrie**

- ✓ **Décarboner et faire de l'industrie le moteur de la transition environnementale**
  - *dont 1,2 Md€ sur les deux prochaines années pour la décarbonation de l'industrie*
- ✓ **Innover, pour rendre notre économie plus agile et plus compétitive**
  - *dont une 4ème vague d'investissements d'avenir, dotée de 20 Md€ au total sur 5 ans*
- ✓ **(Re)localiser pour créer des emplois directs et indirects dans les territoires, et renforcer notre résilience**
  - *dont 1 Md€ pour des soutien à l'investissement pour notre souveraineté industrielle*
- ✓ **Moderniser, pour préparer le futur et inscrire nos industries dans la durée**
  - *dont 900 M€ sera dédiée, d'ici 2022, à la modernisation des PME et des ETI des filières industrielles les plus touchées*

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Dès 2020, 800 M€ de crédits au bénéfice de l'industrie

- 200 M€ pour le fonds de modernisation de la filière automobile
- 100 M€ pour le fonds de modernisation de la filière aéronautique
- 100 M€ pour des AMI liés à la souveraineté et relocalisation
- 150 M€ pour des projets identifiés dans les territoires, dont les Territoires d'industrie
- 200 M€ pour la décarbonation de l'industrie
- 40 M€ pour un soutien à l'Industrie du futur

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

L'État mobilise des outils adaptés à la diversité de projets des entreprises

Secteurs stratégiques :

Santé Electronique — Electronique

Agro-alimentaire — Intrants essentiels de l'industrie (chimie, matériaux, métaux…)

→ > 1M€

Appel à projets :

Objectif : diminution du degré de dépendance
Projets d'investissement, de (re)localisation ou renforcement d'unités de production

Automobile — Aéronautique

→ > 200k€

Objectif : compétitivité
Projets de modernisation, diversification, transformation numérique et écologique

Tous secteurs industriels

→ > 200k€ ~~> 400k€~~

Objectif : impact territorial
Investissements industriels à dimension territoriale

Plusieurs mesures viennent renforcer l'accessibilité des appels à projets

Secteurs stratégiques :

- Santé Electronique
- Electronique
- Agro-alimentaire
- Intrants essentiels de l'industrie (chimie, matériaux, métaux…)

> 1M€

- Automobile
- Aéronautique

> 200k€

Tous secteurs

> 200k€

~~> 400k€~~

✓ **Cahier des charges unique**

MINISTÈRE CHARGÉ DE L'INDUSTRIE
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

bpifrance

PLAN DE RELANCE POUR L'INDUSTRIE

SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT ET LA MODERNISATION DE L'INDUSTRIE

Cahier des charges

Le Gouvernement mobilise en 2020, 2021 et 2022, des moyens exceptionnels pour le soutien à l'investissement et la modernisation de l'industrie. Le présent appel à projets vise à soutenir des projets d'investissement industriel dans six secteurs stratégiques d'une part, et à forte composante territoriale d'autre part. Le présent appel à projets est ouvert jusqu'au 17 novembre, midi, pour des dépôts de dossiers et des relèves n au 15 de l'eau n et jusqu'à épuisement des moyens financiers affectés en 2020. Des vagues suivantes d'appel à projets seront lancées en 2021 et 2022.

Type de projets attendus

Secteur	Projets ciblés	Montant minimum des investissements
Volet national pour les « secteurs stratégiques »		
Industrie aéronautique Industrie automobile	Projets de modernisation, diversification, transformation numérique et écologique de l'outil de production, Objectif de renforcer la compétitivité de l'entreprise	200 000 €
Industries de santé Industrie agro-alimentaire Industrie électronique Intrants essentiels de l'industrie (chimie, matériaux, métaux…)	Projets d'investissement, de relocalisation ou renforcement d'unités de production, dans les filières et chaînes de valeur stratégiques, Objectif de diminution du degré de dépendance vis-à-vis de fournisseurs hors France et Europe	1 000 000 €
Volet territorial		
Tous secteurs industriels	Investissements industriels à dimension territoriale, susceptibles de démarrer rapidement et ayant des retombées socio-économiques fortes pour le territoire	200 000 €

✓ **Montant minimum abaissé à 200k€**

✓ **Bpifrance : Portail unique d'orientation**

✓ **Limiter les réorientations de dossiers**

✓ **Moyens renforcés pour répondre aux questions**

Des guichets ouverts à toutes les entreprises industrielles, sans seuil

Tous secteurs industriels

Décarbonation par la mise en place de mesures d'efficacité énergétique pour une activité industrielle
Projets d'investissements inférieurs à 3 millions d'euros
Subvention de 40 % pour une PME

Numérisation des entreprises - Aide à l'industrie du futur
Investissements dans le numérique et les nouvelles technologies (logiciels de conception, contrôle non destructif, fabrication additive)

Travaux en cours pour augmenter sensiblement le taux d'aide

Décarbonation

- ✓ **200 M€ pour la décarbonation de l'industrie en 2020 puis 500 M€ par an**

- ✓ **(A) Soutien à l'investissement dans :**
  - Réduction des émissions directes par l'amélioration de l'efficacité énergétique
  - Adaptation des procédés (par exemple leur électrification)

- ✓ **(B) Soutien à la décarbonation de la chaleur :**
  - Aide à l'investissement par abondement du fonds chaleur
  - Mécanisme complémentaire de compensation de l'écart de coût avec le charbon/gaz

Pour plus d'informations : Brochure des dispositifs de soutien à l'industrie

→ Disponible ici

GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

DÉTAILS DES PREMIÈRES MESURES DE RELANCE POUR L'INDUSTRIE

Automobile - aéronautique

- ✓ **200 M€ et 100 M€ par an pour les fonds de modernisation automobile et aéronautique, dès 2020**
- ✓ **Articulation avec les conseils régionaux.** Les aides sont cumulables sur un même projet dans le respect des plafonds d'aides communautaires.

Souveraineté et relocalisation

- ✓ **100 M€** pour le lancement d'appels à projets visant à renforcer notre souveraineté industrielle
- ✓ Appel à projets **Résilience** publiés en août sur le site de la DGE, visant les thématiques sectorielles : Santé, Agro-alimentaire, Electronique, Intrants de l'industrie (chimie, métaux, matériaux…).
- ✓ Appel à projets concernant les plateformes industrielles de la 5G lancé début septembre.

Projets territoriaux

- ✓ **Sélection des projets dans le cadre d'un processus régionalisé :**
  - ✓ Présélection par Etat-Régions : avis d'opportunité.
  - ✓ Instruction par Bpifrance (directions régionales).
  - ✓ Sélection par Préfet et Président de Région lors des revues régionales d'accélération.

- ✓ Objectif d'un premier cycle de sélection des projets dans chaque région d'ici octobre
- ✓ Dans chaque région, un maximum de 10 dossiers engagé simultanément en instruction financière par Bpifrance

- ✓ **Les porteurs de projet doivent s'engager au service de leur territoire**. Formulation dans leur dossier de candidature de propositions sur la transition écologique, la modernisation et les solidarités.

Industrie du futur

- ✓ Mécanisme de subvention prenant la suite du dispositif de suramortissement fiscal, moins adapté dans le cadre de la crise
- ✓ Elargissement aux ETI des accompagnements prévus pour 10.000 PME
- ✓ Aide sous forme de guichet géré par l'ASP.